

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 19 Septembre 2019

* * * * *

Date de la convocation : 12/09/2019
Date d'affichage : 12/09/2019

Nombres de Conseillers
- En exercice : 15
- présents : 10
- votants : 13

L'an deux mil dix neuf, le 19 Septembre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séances publiques, sous la présidence de MARY Michel, Maire

Etaient présents : M. MARY Michel, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, BLOT-ANDRÉ Marianne, BRUNET Martine, CHOPLIN Annie, TIMMERMAN Onja, MM : BLANCHARD Pascal, CIRON Joël, DENIAUD Pascal, GUEHO Nicolas

Absent(s) : MM : BOULAY Frédéric, JULLEMIER Olivier

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : JARRY Valérie à M. MARY Michel, MARTIN Jacqueline à Mme BRUNET Martine, M. VALLÉE Jérémy à Mme CHOPLIN Annie

Secrétaire de séance : GUEHO Nicolas

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 juillet 2019, à l'unanimité des membres présents.

FOND DE CONCOURS 2019
CONSTRUCTION D'UN PRAEU DANS LA COUR DE L'ECOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise a alloué un fonds de concours de 6 000€ à la commune pour la construction d'un préau dans la cour de l'école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte de recevoir le fonds de concours de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise dans le thème "opérations diverses" d'un montant de 6 000 € pour la "Construction d'un préau dans la cour de l'école", d'après la délibération du Conseil de communauté en date du 25 juin 2019, pour un montant de travaux à hauteur de 20 000€ HT,

Valide le plan de financement prévisionnel suivant :

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
Fonds de concours	6 000€	Charpente et maçonnerie	20 000€
DETR	4 550€		
Maître d'ouvrage	9 450€		

**VOIRIE LOTISSEMENT GUE DE L'HUISNE
AVENANT COLAS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par la délibération 2018-93 du 23 novembre 2018, l'entreprise COLAS avait été retenue pour les travaux de réfection de la voirie au lotissement du Gué de l'Huisne.

Monsieur le Maire propose un avenant d'un montant de 300€ HT pour la fourniture de 3 tampons.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide l'avenant de l'entreprise COLAS d'un montant de 300€ HT pour la fourniture de 3 tampons dans le cadre des travaux de voirie au lotissement du Gué de l'Huisne,

Autorise Monsieur le Maire à régler la facture correspondante.

LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipale que la Dotation Globale de Fonctionnement est calculée, entre autres, selon la longueur de la voirie communale.

Il propose ainsi de mettre à jour celle-ci en intégrant au 18 626 mètres actuels les 554 mètres de voirie du lotissement du Champ de la Grange.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Ajoute au 18 626 mètres actuels de voirie communale les 554 mètres de voirie du lotissement du Champ de la Grange,

Valide une longueur totale de voirie communale de 19 180 mètres.

**AVENANT AU CONTRAT DE PREVOYANCE COLLECTIVE
MAINTIEN DE SALAIRE - MNT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale) propose aux agents de cotiser chaque mois afin de leur garantir un maintien de salaire en cas d'arrêt de travail prolongé.

Dans ce cadre, la commune de Duneau a souscrit un contrat de Prévoyance Collective "Maintien de Salaire" auprès de la MNT.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le taux de cotisation augmente à compter du 1er janvier 2020 passant de 2,21% à 2,45%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Valide l'augmentation du taux de cotisation à hauteur de 2,45% proposé par la MNT à compter du

1er janvier 2020, pour le maintien de salaire des agents,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

**LOCATION DE TERRES POUR LA CHASSE
SAISON 2019/2020**

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Monsieur VAILLANT Thierry proposant un prix de location de terres situées route du Jarrier pour la saison de chasse 2019/2020, à hauteur de 100€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte de louer pour 100€ les terres situées route du Jarrier à Monsieur VAILLANT Thierry, domicilié "La Bouhourdière" à Duneau, pour la saison de chasse 2019/2020,

Autorise Monsieur le Maire à émettre un titre de recettes de 100€.

**MAINTENANCE ECLAIRAGE PUBLIC
DEVIS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de maintenance de l'éclairage public passé avec CITEOS est arrivé à échéance. Il propose ainsi les devis suivants :

- CITEOS	contrat de 3 ans	5 387,52€ HT
- CITEOS	contrat de 5 ans	6 930 € HT
- ERS Maine	contrat de 3 ans	6 160,50€ HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Retient le devis de l'entreprise CITEOS pour un contrat de maintenance d'éclairage public d'une durée de 3 ans et d'un montant de 5 387,52€ HT,

Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à payer les factures correspondantes.

REMERCIEMENTS STAGIAIRE MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'Emma CHOPLIN est venue faire un stage à la mairie du 25 février au 15 mars 2019 dans le cadre de sa formation "BAC professionnel accueil management des organisations".

Monsieur le Maire, satisfait de cette période de stage, propose au Conseil Municipal de remercier Emma CHOPLIN en lui offrant une carte cadeau de 20€ au magasin Leclerc.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

Accepte d'offrir à Emma CHOPLIN une carte cadeau de 20€ au magasin Leclerc en guise de remerciement pour sa période de stage,

Autorise Monsieur le Maire à régler la facture correspondante.

QUESTIONS DIVERSES

- * Accessibilité des espaces publics : des devis doivent être demandés pour l'accessibilité des WC publics.
- * Inauguration toiture église : samedi 28 septembre, une messe sera célébrée à 17h30 accompagnée de chants lyriques et à 18h30 des discours seront prononcés sur le parvis de l'église.
- * Projet de ralentisseurs rue des Charmilles : il faut se renseigner sur la législation.
- * Parking mairie et salle polyvalente : projet de suppression de places de stationnement et création d'un cheminement piéton.
- * Elections Municipales : la date est fixée au 15 mars 2020 et au 22 mars 2020 en cas de second tour.
- * Département de la Sarthe : mise en ligne d'une plateforme de financement participatif pour les porteurs de projets (associations, particuliers, collectivités) - mecenat.sarthe.fr
- * RAMPE : la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise ne sollicite plus la mise à disposition de la salle associative pour les ateliers itinérants à compter de la rentrée scolaire 2019.
- * Personnel mairie : Madame DESCHAMP Elodie remplacera Madame DELOUCHE Laurence à compter du 1er octobre 2019 à l'accueil de la mairie.
- * Nouveaux horaires mairie dès le 1er octobre 2019 : tous les matins de 9h à 12h et le vendredi après-midi de 14h à 18h.
- * Comice des Jeunes Agriculteurs et course de Moiss'Bat : les Jeunes Agriculteurs sollicitent la commune de Duneau pour utiliser les terrains de la commune en 2020. La décision sera validée par le prochain conseil municipal en 2020, après réception d'un courrier.
- * Boîte à livres : ce projet est en cours de réflexion.

Séance levée à 23h30
Pour extrait conforme,
Suivent les signatures au registre,
Le Maire, Michel MARY

